



MALAUÈNE
VENTOUX & PATRIMOINE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 14/02/2024

Reçu en préfecture le 15/02/2024

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Publié le

ID : 084-218400695-20240123-DEC2024PT007-AU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

DU MAIRE DE MALAUCENE

DEC2024 PT 007

**CONTROLE QUINQUENNAL DES ASCENSEURS DU GROUPE SCOLAIRE, DE LA MAIRIE ET DE LA
MEDIATHEQUE MICHEL BRUSSET
Pôle Technique**

Le Maire de MALAUCENE (Vaucluse)

Vu le code général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-18, L.2122-22 et L.2122-23

Vu les délibérations n° 27 du 11 juin 2020, n° 80 du 28 juillet 2020, n° 163 du 30 septembre 2021 et n° 99 du 17 mai 2022 du conseil municipal donnant délégation à Monsieur le Maire en application des dispositions de l'article L 2122-22 du CGCT

Considérant la nécessité de faire réaliser un contrôle quinquennal pour les ascenseurs du groupe scolaire, de la mairie et de la médiathèque Michel Brusset

Vu la proposition présentée par la société DEKRA industrial SAS domiciliée à ENTRAIGUES SUR LA SORGUE (Vaucluse) ACT exploite val de Durance, CS 20210.

DECIDE

Article 1 : d'accepter la proposition présentée la Société DEKRA industrial SAS domiciliée à ENTRAIGUES SUR LA SORGUE (Vaucluse) ACT exploite val de Durance, CS 20210 afin d'effectuer le contrôle quinquennal pour les ascenseurs du groupe scolaire, de la mairie et de la médiathèque Michel Brusset et ce pour un montant HT décomposé comme suit :

- 195.00 € pour chaque ascenseur soit un montant total de 585.00 € HT

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à l'entreprise.

Article 4 : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Madame la Préfète de Vaucluse
- Monsieur le Trésorier Principal de Monteux

Et notifiée à l'intéressé

Malaucène, le 23 01 2024

Monsieur le Maire

F.TENON

Qui certifie sous sa responsabilité que les formalités de publicité ont été effectuées et que la décision a été transmise en préfecture.



Pièces annexées : 1

Publiée le 16 février 2024